



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL DU RHÔNE METROPOLE DE LYON

Compte-rendu réunion du 27 février 2024

Présents : Thierry LEBRETON, Jocelyne GRANIER, Cristina ZANET, André DI RUZZA, Jean-Louis BERETTA, Sébastien PERRIER-DAVID, Eric INGLESSIS, Didier SAMSON, Marie LEBRETON, Claudine GORINI, Jean-Claude MALAURIE, Karine PAUPERT,

Absents Excusés : Morgane GIBIERGE, Rosa PARENTI, Jean-Louis CAZEMAJOU, Sylvie VILLALBA, Jean-Marc ACHARLES, Christophe SARRIO, Ludovic TIFOURKI,

Début à 18H05

Rosa a perdu sa maman cette semaine, nous faisons une minute de silence. L'ensemble des membres du CD69 présentent leurs plus sincères condoléances.

1 - Validation du compte-rendu de la réunion du 30 février 2024

Le compte-rendu du 30 janvier 2024 est validé à l'unanimité. Il sera mis sur le site du comité.

2 – Retour sur la réunion comité régional AURA

a) Championnats Régionaux 2024

1- Quotas de participation des Comité Départementaux :

* Les quotas des équipes / CD a été transmis aux CD début janvier pour recueillir les éventuelles modifications. A la date de la réunion, il reste des places disponibles qui ont été attribuées en séance. Le bilan définitif des demandes pour 2024 est :

- Seniors : -1 pour le CD15 et +1 pour le CD42
- Féminines : -2 pour le CD15 et +1 pour le CD38 et le CD73
- Jeunes : pas de changement
- Provençal : -1 pour les CD63, CD42 et CD15, +3 pour le CD01

Voir ci-dessous le tableau complet des quotas 2024

1- Quotas SENIORS applicables sur les championnats Masculin, Mixte, Promotion et Vétérans : nombre d'équipes par CD

63	38	69	07	26	03	01	43	42	74	15	73
3	3	3	3	3	3	3	3	3	2	1	2

2- Quotas FEMININES applicable sur les championnats Féminins uniquement : nombre d'équipes par CD

38	26	69	01	63	15	42	07	03	74	43	73
4	3	3	3	3	1	3	3	2	2	2	3

3- Quotas JEUNES applicable sur les championnats Jeunes Triplette et Doublette :

07	26	01	38	63	42	03	15	69	74	73	43
4	4	3	3	3	3	3	2	2	2	2	1

4- Quotas PROVENCAL applicable sur le championnat Triplette Provençal : nombre d'équipes par CD

69	01	63	26	38	42	07	74	73	03	15	43
3	6	2	3	3	2	3	3	2	2	1	2

Rappel : le CD peut remplacer une ou plusieurs équipes inscrites (au plus tard avant le coup d'envoi de la compétition). Dans ce cas les équipes remplaçantes doivent être choisies dans l'ordre des qualifications départementales, donné par Gestion Concours

* Visite des sites des championnats (V. Bajollet et A. Orthala)

- Andrézieux : à planifier avec le CD42
- Saint Félix : mardi 12 février. Vérifier la possibilité de faire jouer les 2 groupes de CRC, Provençal le samedi 25 mai
- Pont de Vaux : à planifier avec le CD01

2 – Absences : rajout de l'Article 13 au Règlement des Championnat : sanction des joueurs suivant les modalités prévues au Règlement des Championnats de France.

3 - WEB TV : ajout à l'Article 5 du Règlement des Championnat : l'affectation d'une rencontre sur le carré filmé est sous la responsabilité du Délégué Régional. Les joueurs ne pourront pas refuser cette affectation, notamment au motif qu'une équipe a déjà joué sur ce terrain.

4 - Coach pour les championnats seniors : pour être en conformité avec le Règlement Administratif et Sportif de la FFPJP, (version 1.01.2024) qui assimile un éducateur à un délégué : ajout à l'Article 4 du Règlement des Championnats : le Délégué principal (élu du CD) est le Chef de Délégation. Il peut s'adjoindre des éducateurs (BF1 minimum) qui feront office de délégués. Leurs licences seront déposées à la Table de Marque le jour du Championnat avec les équipes qu'ils encadrent.

5- Calendrier 2024 : Pour permettre d'assurer une délégation au Trophée des Pépites (19-20/10) et au CRC Jeunes (25-27/10), le Challenge de l'Amitié 2024 et reporté au 2-3 novembre 2024 dans la Drome.

6- Calendrier 2025

- **Mini Bol d'Or Féminin Rhône-Alpes**

Pour éviter la période des vacances d'hiver et les risques de perturbation sur les routes et l'hébergement, cette compétition aura lieu le 3ème week-end de Mars à partir de 2025. Pour 2025 : Mini Bol d'Or Féminin Rhône-Alpes : 15 et 16/03/2025 à La Burgienne (01). Cette disposition est approuvée à la majorité.

- **Trophée des arbitres** : 1 et 2/2/2025 dans l'Ardèche

- **Compétitions Jeunes** : Pour éviter la concurrence entre les divers concours Jeunes (CDC, Nationaux, regroupements, CRE, ...), il sera établi un calendrier Jeunes commun pour les 12 Comités Départementaux. La Commission Jeunes est chargée de recueillir les calendriers prévisionnels des CD et de l'ETR, de les assembler, de façon à faire apparaître les conflits de dates. Le calendrier définitif devra être disponible pour le Congrès Régional de Décembre.

7- Jeunes

- CRC Jeunes

Point sur l'organisation des CDC (dans l'état actuel des inscriptions des clubs)

CD01 : J – C – M CD26 : J – C – M CD63 : J – C – M

CD03 : ? CD38 : J – C – M CD69 : C – M

CD07 : J – C – M CD42 : J – C – M CD73 : C – M

CD15 : J – C – M CD43 : J-C (ententes ?) CD74 : J – C

- Ententes Ecoles de Pétanque

Rappel des règles définies par la FFPJP :

- Ententes entre clubs : rayon de 50 km

- Ententes entre écoles de Pétanque : rayon de 30 km

A ce jour, 13 ententes ont été réalisées en AURA. D'autres sont en cours.

- Championnat de Tir de Précision JUNIORS

Point sur l'organisation des qualificatifs dans les CD, pour les Juniors M et les juniors F

CD01 : H CD26 : H et F

CD63 : H et F

CD03 : H et F

CD38 : H et F

CD69 : Aucun

CD07 : ? C

D42 : H

CD73 : H et F

CD15 : ?

CD43 : ?

CD74 : H et F

Le championnat Régional (Samedi 25/05 à St Félix) qualifiera le Champion Masculin et la Championne Féminine. S'il reste une place vacante au Championnat de France, la Région AURA demandera une place supplémentaire dans les 2 catégories.

8- Formations

- Arbitres :

Le maintien des compétences des arbitres se fera au niveau régional car nous avons toutes les compétences en région pour faire les formations nécessaires. Prochaine formation à prévoir : comment rédiger un rapport d'incident.

- Discipline :

Compte-tenu du renouvellement attendu dans les Comités Départementaux (élus et Commissions de discipline) en fin d'année et compte-tenu que le Code de discipline risque d'évoluer en 2024, les formations disciplines sont reportées début 2025.

- Délégués et Graphiqueurs :

Un groupe de travail FFPJP procède actuellement :

- A l'écriture du manuel du Délégué

- A la formation de formateurs pour déployer les formations en région et départements.

Une formation de formateurs est prévue le 17-18 avril à Lyon pour 17 personnes dont R. EVRARD pour AURA.

9- Finances

- Trésorerie : Envoi du 1er acompte licences dans le courant février
- Sanctions administratives :

Ces sanctions concernent la non-participation des CD aux différents championnats et manifestations régionales. Le tableau présenté est approuvé par le Comité Directeur, il sera annexé au Recueil des indemnités et diffusé prochainement

10- Recrutement 2ème CTFR

Une rencontre avec la DTN est prévue fin février pour valider les conditions de recrutement et de financement du poste.

11- Elections 2024

Le planning des opérations électorales n'est pas encore définitif à la Fédération. Ce qu'il faut retenir (sous réserves de modifications par la FFPJP) :

- AG des clubs à faire avant le 10 novembre
- Vote des clubs à partir du 10 novembre. Il est conseillé aux CD

d'accompagner les clubs pour ces opérations de vote : leur faciliter l'accès au vote en ligne et les informer sur les listes présentées (organiser des bureaux de vote pour les clubs par secteur géographique pour favoriser la participation).

- AG des CD à faire avant le 30 novembre

Mr Le Président nous fait part de son intention d'être candidat à sa succession au poste de Président du Comité Régional. Il conduira donc une liste aux prochaines élections régionales.

12- Arbitrage

Examen d'arbitre Régional : 20-21 janvier à St Etienne : 4 candidats.

L'examen a clôturé les 2 jours de formation. 1 seul candidat a réussi l'examen écrit : Gilles MATHIEU (CD07). Il passera 2 épreuves pratiques sur les championnats régionaux.

3 – Charte sur les championnats du Rhône et préparation des championnats

Eric a travaillé sur une charte qui sera envoyé à tous les clubs (voir le document ci-joint)

4- Point sur les commissions

- **Commission Discipline** : une photo d'un licencié suspendu a été mise par un club sur Facebook, mais c'était un concours sauvage. Cristina a demandé à André la liste des suspendus du Rhône. Les arbitres du Rhône auront pour la saison 2024 la liste des joueurs suspendus.
- **Commission vétérans** : projet d'un concours le 21 mai 2024, master sur les équipes en CRC et CDC 1ere division. Enquête est faite auprès des clubs à voir si c'est OK, 4 poules de 4, en 1 journée.
- **Commission Provençal** : 1^{er} avril phase finale de la coupe de France doublette provençal, (lieu non connu encore, et Didier sera absent ce jour-là il ne pourra pas être présent, il faut donc trouver un délégué, (4 rencontres, 8 clubs)
- **Commission féminine** : journée de la femme 2024 : il faut trouver une date, le club de Champagne souhaite renouveler ce concours pour 2024.
- **Commission Arbitrage** :
 - o Réunion des arbitres le lundi 26 février tout s'est bien passé, Retour sur le challenge des arbitres qui s'est déroulé à Vichy le week-end du 4 février 2024, lieu le Creps de vichy super weekend, belles parties de pétanque, une ambiance très amicale et la convivialité était présente.
- **Commission Handicape** : actuellement 160 licenciés handicapés, calendrier 2024 diffusé sur le site du comité. Un grand prix handi-valide aura lieu le 6 juillet à Bron, (recherche de sponsors, Gilbert Prat nous donne les coupes, les sacoches pour porter les lots.

Le CD69 donne t'il la même somme qu'en 2023 soit 2000 euros ? la réponse est oui car prévu au budget 2024. Inscription à ce concours 10 €. Jocelyne demande à Jean-Claude un budget global. Thierry demande à Jean-Claude de finaliser le projet et on en reparle à la prochaine réunion.

- **Commission jeunes** : Laurent à envoyer le calendrier à Thierry pour être mis sur le site. Souhait de Laurent d'organiser une réunion au CD69 le 14 mars 2024, avec les éducateurs, pour finalisation des championnats jeunes

4 – Questions diverses

- Reçu un mail de Raymond Castant pour connaître le nom des délégués du CD69 qui seront présents au Régional vétéran le 20 juin 2024 et le régional féminin 23 juin 2024 à la Calade. Aucun membre du CD69 ne sont disponibles pour honorer ces 2 concours. Thierry va envoyer un mail.
- Changement des horaires des permanences du CD69 pour Claudine, elle ne pourra plus venir les mardis et jeudis. Thierry propose à Claudine de venir le lundi (surtout qu'on attaque les championnats), Du coup les jours des permanences mardi et jeudi il y aura Thierry, Eric, Dédé, Rosa, Ludo,
- Livraison d'une imprimante par Koesio le Jeudi 7 mars 2024 vers 15h00 (Eric sera présent pour réceptionner l'imprimante).
- Actuellement 4650 licenciés au CD69.
- Championnat des clubs : Jean-Claude demande s'il peut changer le nom des joueurs, car 3 de ces joueurs sont actuellement malades. La réponse est oui, tant que les premières parties ne sont pas commencées, on peut changer les joueurs

- f) Investments déjà faits depuis début 2024 : téléphones fixes au siège du CD, talkie-walkie (pour les arbitres et tale de marque des championnats du Rhône principalement)
- g) - Investissements à venir : ordinateur pour le secrétariat, avec licence familiale
- h) Mini bus de la région : mail envoyé à Thierry, on attend le retour entre avril et septembre. Le conseil régional a actuellement un bus (Thierry lit le CR de la réunion sur ce sujet)
- i) Formation alcoolémie : formation a eu lieu au CD69 le 20 janvier 2024, on attend les attestations de Christian ALIGNE, c'est Thierry qui nous donnera les ordres de missions pour ces contrôles, 10 membres du CD étaient présents.
- j) Hébergements des championnats de France : les délégués ont t-ils pris les hébergements ? Changement de délégation pour triplète provençal en septembre : Sylvie ne peut plus y aller qui pourra la remplacer ? Sébastien se propose. Thierry refait un tour de table sur les délégations : 29 et 30 juin Saint Flour : Jocelyne et Laurent.
- k) Communication : jean louis C s'est occupé de commander deux panneaux avec logos comité (kakémono roll-up), prix 283 €, ce mur sera emmené pour les finales des championnats pour faire photos des vainqueurs.
- l) Proposition de recherche de nouveaux membres : au moins 6 candidats à rechercher (dont 3 féminines)

Fin à 20h20

La secrétaire

Cristina ZANET



Le Président

Thierry LEBRETON





**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL DU RHÔNE
METROPOLE DE LYON**

Destinataires : **Ensemble des clubs du CD69**

Bonjour à tous,

Ayant constaté de nombreux manquements durant les rencontres des Championnats des Clubs 2023, nous avons décidé d'éditer une charte qui engagera tous les acteurs de ces compétitions (responsables de clubs, capitaines/coach, joueurs).

Nous vous prions d'en prendre connaissance, d'en informer vos licenciés et de mettre tout en œuvre pour son bon respect.

Nous rappelons que tout contrevenant à cette charte, que ce soit un joueur ou un club, s'expose à des sanctions individuelles et/ou collectives pouvant aller de l'exclusion de la compétition du jour ou complète et jusqu'au conseil de discipline.

Avec nos meilleures salutations et vous souhaitant une belle compétition.

Le président du comité du Rhône
Thierry Lebreton



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL DU RHÔNE
METROPOLE DE LYON**

**CHARTRE CHAMPIONNATS DES CLUBS DU RHONE
DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL**

- LES CLUBS

Prendent connaissance du règlement disponible sur le site du comité du Rhône.

S'assurent que les équipes soient constituées avec suffisamment de joueurs pour jouer toutes les rencontres.

Mettent à disposition suffisamment de terrains pour pouvoir recevoir en cas de matchs à domicile.

Proposent une offre de restauration (interne ou restaurant externe).

S'engagent solennellement à ce que toutes les rencontres soient jouées impérativement.

- LES CAPITAINES D'EQUIPE ET/OU COACHS

Prendent également connaissance du règlement disponible sur le site du comité du Rhône.

S'engagent à jouer tous les matchs jusqu'au dernier au risque de fausser les classements.

Renseignent les Feuilles de match, les signent, les laissent au club recevant.

S'assurent qu'aucune fausse feuille de match ne soit rédigée car elles peuvent pénaliser les équipes.

Vérifient la conformité des tenues vestimentaires (haut homogène club et bas sportif identique) des joueurs de leurs équipes sous peine de disqualification.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL DU RHÔNE METROPOLE DE LYON

- LES JOUEURS

S'engagent à se comporter courtoisement avec leurs partenaires, leurs adversaires, et tous les bénévoles, sur et hors des terrains.

Respectent toutes les règles de jeu.

Sur les terrains, ne fument pas, ne vapotent pas, ne téléphonent pas, même en l'absence d'arbitre.

Honorent la compétition et les adversaires en jouant tous les matchs.

La commission des CDC



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL DU RHÔNE METROPOLE DE LYON

Ordre du jour de la réunion du Mardi 27 Février 2024 à 18H00

- 1 - Validation du CR de la réunion du 30/01/2024**
- 2 – Retour sur la réunion du comité régional AURA**
- 3 – Charte sur les championnats du Rhone et préparation**
- 4 – Point sur les commissions**
- 4 – Questions diverses**
 - a) Investissements faits et à venir (téléphones, talkies, walkies, ordinateur secrétariat, mini bus)**
 - b) Retour sur la formation alcoolémie**
 - c) Validation des divers délégués au championnats**
 - point sur les hébergements**
 - d) Communication et mur pour sponsors**
 - e) Proposition de recherche de nouveaux membres et point sur ceux qui sont en place**



FEUILLE DE PRESENCE

Réunion du 27 Février 2024

NOM PRENOM	SIGNATURE
ACHARLES JEAN MARC	
BERETTA JEAN LOUIS	
CAZEMAJOU JEAN LOUIS	Excuse
DI RUZZA ANDRE	
DUPEUBLE LAURENT	
GIBIERGE MORGANE	Excuse
GORINI CLAUDINE	
GRANIER RUIZ JOCELYNE	
INGLESSIS ERIC	
LEBRETON THIERRY	
LEBRETON MARIE	
MALAURIE JEAN CLAUDE	
PARENTI ROSA	Excuse
PERRIER-DAVID SEBASTIEN	
SAMSON DIDIER	
SARRIO CHRISTOPHE	
TIFOURKI LUDOVIC	Excuse
VILLALBA SYLVIE	
KARINE PAUPERT (Cinifié)	
ZANET CRISTINA	